

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE SNCF ACCÉLÈRE SES ACTIONS DE PRÉSERVATION DE L'EAU, DE RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ ET D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE AVEC UN NOUVEAU CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC LES AGENCES DE L'EAU.



Crédit photo : Groupe SNCF

Paris, le 20 novembre 2025 – À l’occasion du Salon des maires et des collectivités locales, le groupe SNCF et les six agences de l’eau ont conclu le partenariat national “Eau, Climat et Biodiversité 2025–2030”. Signé par Muriel Signouret, directrice de la responsabilité sociétale d’entreprise du groupe SNCF et par l’ensemble des directrices et directeurs généraux des agences de l’eau, ce contrat formalise un cadre commun pour **accélérer les actions de préservation de l’eau, de reconquête de la biodiversité et d’adaptation au changement climatique sur les emprises et infrastructures ferroviaires.**

Il s’appuie sur un continuum d’actions déjà engagées par le groupe SNCF avec l’appui technique et financier des agences de l’eau et vise à déployer à grande échelle une dynamique collective et coordonnée sur l’ensemble du territoire. Le partenariat se traduit par des engagements précis assortis d’objectifs chiffrés :

- **réduction de 10 % des consommations d’eau sur les 100 sites les plus consommateurs, d’ici 2030.**
- **amélioration des systèmes d’assainissement dont la gestion à la source des eaux de pluie de 250 gares et 60 sites ferroviaires**
- **diagnostic ou aménagement de 868 ouvrages hydrauliques d’ici 2030,**
- **réduction de l’usage des produits phytosanitaires de synthèse grâce à des techniques alternatives.**

Ce contrat national inédit entre une grande entreprise industrielle et l'ensemble des agences de l'eau traduit une volonté commune d'efficacité environnementale, en cohérence avec les politiques publiques du Plan Eau et les objectifs européens.

*“Ce partenariat illustre une transformation déjà engagée : **faire de la gestion de l'eau et de la biodiversité une composante à part entière de notre stratégie industrielle**. L'enjeu n'est pas uniquement de réduire notre empreinte, mais de faire évoluer nos pratiques de maintenance, d'exploitation et d'aménagement dans la durée”,* souligne Muriel Signouret, directrice de la RSE du groupe SNCF.

*“Ce cadre commun permet de rendre l'action publique plus efficace et plus lisible. En travaillant avec le groupe SNCF à l'échelle nationale, nous pouvons mutualiser les méthodes, valoriser les retours d'expérience des différents territoires et **accélérer les gains environnementaux sur l'ensemble des bassins**”,* précise Sandrine Rocard, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, pour le compte des agences de l'eau.



DES OPÉRATIONS CIBLÉES POUR UNE GESTION EXEMPLAIRE DE L'EAU SUR LES EMPRISES FERROVIAIRES

Gare d'Austerlitz - crédit photo : N-Hannetel/AESN



Les premières actions du partenariat portent sur la sobriété hydrique : le groupe SNCF déploie des plans destinés à **réduire les prélèvements d'eau sur ses sites**, en particulier pour le lavage du matériel, l'arrosage et les opérations de maintenance. Des systèmes de récupération et d'utilisation des eaux pluviales seront installés afin de substituer ces volumes à l'eau du réseau. Ces démarches, soutenues par les agences de l'eau, s'inscrivent dans la **stratégie nationale du Plan Eau** qui encourage la **réduction de l'usage de l'eau potable et des prélèvements d'eau**. Elles visent à renforcer la résilience du réseau ferroviaire face aux sécheresses et à améliorer la performance environnementale des installations.

En parallèle, le partenariat prévoit la **restauration écologique des emprises ferroviaires et leurs abords**. Ces actions concernent prioritairement les sites traversant ou bordant des zones humides, des cours d'eau ou des espaces naturels. La reconstitution de zones humides, la réouverture de fossés et la végétalisation des abords permettront de **renforcer la régulation hydraulique et de favoriser la biodiversité ordinaire**. Ces aménagements créent des habitats favorables à la faune locale, contribuent à la filtration naturelle des eaux et participent à la continuité écologique des territoires. Ils s'inscrivent dans les programmes territoriaux de restauration soutenus par les agences de l'eau.

La SNCF poursuit la réduction de l'usage des produits phytosanitaires de synthèse. Les entités du Groupe – principalement SNCF Réseau et SNCF Immobilier – généralisent et continuent d'expérimenter des techniques alternatives : désherbage mécanique, fauche raisonnée, enherbement maîtrisé.

En complément, les sites ferroviaires feront l'objet de diagnostics globaux de leurs systèmes d'assainissement afin d'identifier les non-conformités et les fuites. Ces actions s'inscrivent dans le programme national CEPIA (Conformité Eau Potable, Incendie, Assainissement) piloté par SNCF Immobilier, avec l'appui technique et financier des agences de l'eau. L'objectif est de moderniser les réseaux, de sécuriser les installations et de prévenir durablement les rejets polluants.



La gestion à la source des eaux pluviales complète ces démarches. Sur les gares, triages et ateliers, des travaux de désimperméabilisation redonneront aux sols leur capacité d'infiltration naturelle. Des noues végétalisées, fossés filtrants et bassins d'infiltration permettront de recueillir et filtrer l'eau de pluie tout en limitant le ruissellement et les rejets vers les réseaux. Sur les sites à risque, des plans de prévention intégreront des bassins de confinement, des vannes de coupure hydraulique et des systèmes d'alerte pour éviter tout rejet en cas d'incident ou d'inondation.

Enfin, la réussite du programme repose sur la **formation et la sensibilisation des agents, prestataires et partenaires**. Des modules dédiés à la gestion intégrée de l'eau, à la prévention des pollutions et à l'entretien écologique seront développés avec le concours des agences de l'eau. Ils visent à **diffuser une culture commune de la gestion durable de l'eau et à faire des équipes ferroviaires des acteurs pleinement engagés dans la transition écologique du Groupe**.

LE CONTRAT EAU, CLIMAT & BIODIVERSITÉ, EN CHIFFRES



250 GARES

sobres en eau grâce à
la télérelève



60 SITES



Performances des
systèmes d'eau potable
et d'assainissement
- démarches CEPIA

-10%



Plan national pour l'eau.
Actions sur les 100 plus
gros consommateurs.

Géotextiles sous
pistes, **1000 km**
renouvelés/an

**Ensemencement
choisi des voies de
service et de garage**

868 OUVRAGES



**75 ouvrages à
aménager et 793 à
diagnostiquer d'ici
2030**

10 000

agents sensibilisés



Triton crêté - crédit photo : AESN/ Y. Gouguenheim



UNE GOUVERNANCE ET UN FINANCEMENT PARTAGÉS

Le contrat est piloté conjointement par la direction RSE du groupe SNCF et l'agence de l'eau Seine-Normandie, pour le compte des six agences de l'eau. Un comité national annuel assurera le suivi du programme, l'évaluation des résultats et la mutualisation des retours d'expérience.

Les projets bénéficieront d'un **accompagnement financier modulé selon leur nature et leurs impacts environnementaux** :

- jusqu'à 60 % pour les études et diagnostics,
- jusqu'à 40 % pour les travaux de réduction des pollutions ou d'économie d'eau,
- jusqu'à 70 % pour les opérations fondées sur la nature,
- et jusqu'à 80 % pour la formation et la sensibilisation.

L'appui technique et financier s'appuiera sur la coordination des six bassins, chacun intervenant selon les règles et priorités de son programme d'intervention pour 2025-2030.



Crédit photo : Groupe SNCF / Olivier Foulon



DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES À L'ÉCHELLE NATIONALE ET SUR LES BASSINS PILOTES

Avant même la signature du partenariat national Eau, Climat et Biodiversité 2025–2030, le groupe SNCF et les agences de l'eau avaient déjà amorcé une série d'actions concrètes à l'échelle nationale.

Ces premières opérations, financées dans le cadre des programmes d'intervention des agences de l'eau, ont permis de poser les bases techniques et méthodologiques du partenariat désormais élargi aux six bassins. Elles prolongent également plusieurs conventions existantes, comme celles engagées entre l'agence de l'eau Seine-Normandie avec SNCF Immobilier et SNCF Réseau Île-de-France, ainsi que celle menée avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse et SNCF Gares & Connexions Grand Est, qui ont permis de tester des solutions opérationnelles de gestion de l'eau sur les emprises ferroviaires.

À l'échelle nationale : premiers chantiers et montants engagés

- **Diagnostic des consommations d'eau dans 258 grandes gares**

En 2025, l'agence de l'eau Seine-Normandie a accordé 721 200 € à SNCF Gares & Connexions pour un diagnostic complet des consommations d'eau. L'étude identifie les marges de sobriété, suit les usages par télérelève et hiérarchise les futurs investissements.

- **Transparence écologique des ouvrages ferroviaires**

Une aide de 145 000 € a permis de recenser 241 ouvrages ferroviaires susceptibles d'entraver la continuité des cours d'eau et le déplacement des espèces aquatiques. L'étude propose des solutions d'aménagement pour restaurer la circulation piscicole et le transport naturel des sédiments.

- Au-delà des chantiers opérationnels, la collaboration entre le groupe SNCF et les agences de l'eau s'exprime aussi dans **des actions de sensibilisation grand public**. En 2025, à l'occasion des 60 ans de la loi fondatrice des agences de l'eau, celles-ci ont inauguré l'exposition photographique "L'eau, source de vies", déployée dans une dizaine de grandes gares françaises (Paris Saint-Lazare, Lyon Part-Dieu, Strasbourg, Bordeaux...). Fruit d'un partenariat entre les agences de l'eau et SNCF Gares & Connexions, cette exposition invite les voyageurs à découvrir la diversité des paysages aquatiques et à mieux comprendre le rôle essentiel de l'eau dans nos territoires.

En Seine-Normandie : des actions ciblées et diversifiées

Migennes (Yonne) : moderniser l'assainissement pour protéger l'Yonne

Une aide de 571 000 € a été accordée pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement sur le site ferroviaire de Migennes. Ce site industriel de 60 hectares, encore partiellement en activité, présentait des réseaux unitaires vétustes. Le projet, d'un montant total de 1,43 M€, a permis de créer deux réseaux distincts pour les eaux usées et les eaux pluviales, de raccorder les effluents au réseau public et d'abandonner les branchements obsolètes. Cette opération limite les rejets au milieu naturel, préserve la qualité des eaux de l'Yonne et réduit les débordements par temps de pluie.

Tergnier (Oise) : gérer les eaux pluviales à la source sur un site ferroviaire actif

À Tergnier, le projet, soutenu à hauteur de 191 000 €, vise à retenir et infiltrer l'eau sur place au moyen d'aménagements paysagers et de dispositifs d'infiltration. Ces travaux contribuent à limiter le ruissellement, à réduire la charge des réseaux et à prévenir les transferts de polluants. Il s'agit de l'une des premières applications à grande échelle des principes de désimperméabilisation et d'infiltration locale sur un site industriel ferroviaire.

Limeil-Brévannes (Val-de-Marne) : entretenir sans produits phytosanitaires

À Limeil-Brévannes, la SNCF expérimente une végétalisation raisonnée de la station technique, en remplacement des traitements herbicides. L'opération, soutenue par une aide de 31 000 €, inclut la pose de géotextiles, l'ensemencement d'espèces adaptées et la formation des équipes à l'entretien écologique. Elle permet d'éviter l'utilisation annuelle d'environ 4 kg de produits actifs et s'inscrit dans la politique zéro phyto menée par la SNCF sur les zones non circulées.

En Rhin-Meuse : Un partenariat actif pour reperméabiliser les places des gares et adapter les sites industriels pour protéger la qualité de l'eau et restaurer les cours d'eau.

Depuis 2021, plusieurs actions innovantes ont été réalisées par SNCF Gares et Connexions avec l'appui technique de l'agence de l'eau : désimperméabilisation et végétalisation de la gare de Toul (54), test de quais infiltrants à Courcelles-Chaussy (57) formation à la gestion intégrée de l'eau par l'agence de l'eau vers les équipes de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage internes.

Metz-Sablon (Moselle) : une nouvelle station pour traiter les eaux industrielles de la SNCF

L'agence de l'eau Rhin-Meuse apporte 140 000 € à SNCF Voyageurs pour construire une station physico-chimique de traitement des eaux usées sur le site ferroviaire de Metz-Sablon, l'une des principales gares de triage de fret du territoire, dotée également d'un technicentre dédié à la maintenance du matériel roulant. Le nouvel équipement, d'un coût total de 500 000 €, traitera jusqu'à 20 m³ par jour d'effluents issus des activités. L'aide couvre 40 % d'une assiette éligible de 350 000 € et contribuera à moderniser les installations et à mieux maîtriser les rejets du site.

Bas-Rhin (67) : Études pour restaurer la continuité écologique sur deux ouvrages ferroviaires

L'agence de l'eau Rhin-Meuse accorde 32 200 € à SNCF Réseau pour une assistance à maîtrise d'ouvrage visant le rétablissement de la continuité écologique sur deux ouvrages situés à Schweighouse-sur-Moder (Zinsel du Nord) et Saint-Hippolyte (Eckenbach). Diagnostiqués infranchissables, ces ouvrages empêchent le passage des poissons et bloquent le transit naturel des sédiments, perturbant la continuité des habitats aquatiques.

L'étude, d'un montant total de 46 000 €, permettra de piloter la maîtrise d'œuvre, d'affiner les diagnostics faune-flore et d'engager les procédures nécessaires avant travaux. Dans la région Grand Est, les diagnostics montrent qu'une **quinzaine d'ouvrages devront être aménagés dans les prochaines années pour restaurer le bon fonctionnement des cours d'eau**, sur un total de 44 ouvrages recensés, dont 75 % en Alsace.

Bischheim (67) : Un projet global de modernisation environnementale d'un site de maintenance et de rénovation du matériel roulant

L'agence de l'eau Rhin-Meuse accorde 2 087 000 € sur plusieurs axes d'intervention : la séparation des réseaux et les dispositifs de confinement pour une meilleure gestion des eaux d'incendie et/ou de pollutions accidentelle, la remise à niveau des prétraitements et la déconnexion de près de 30 000 m² par une gestion intégrée des eaux de pluie, par des solutions vertes notamment et des aménagements favorables à la protection et au développement de la biodiversité sur les espaces verts (merlon) en lien avec la Trame Verte et Bleue locale.



En Adour-Garonne : des projets ciblés au service des rivières

Messeix et Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme) : rétablir la circulation naturelle de la Clidane

Sur la Clidane, affluent du Chavanon, SNCF Réseau aménage le seuil du Chalusset, un ancien ouvrage ferroviaire construit en 1887, afin de permettre le passage des poissons et la libre circulation de l'eau. Les travaux consistent à installer une rampe en enrochements et une recharge granulométrique qui redonnent à la rivière son profil de torrent de moyenne montagne. L'opération, soutenue par l'agence de l'eau Adour-Garonne à hauteur de 234 798 € (40 % du coût total), s'inscrit dans le contrat territorial Chavanon 2021-2025 et contribue à restaurer la continuité écologique de la rivière et la qualité de ses habitats aquatiques.

Fronsac (Haute-Garonne) : contourner un obstacle sur la Garonne

Sous le pont ferroviaire de Fronsac, un radier béton créé pour stabiliser les piles du pont génère une chute infranchissable pour les poissons migrateurs. Pour restaurer la continuité écologique de la Garonne, SNCF Réseau conduit, avec le soutien de l'agence de l'eau Adour-Garonne, des études de maîtrise d'œuvre, levés topographiques et reconnaissances géotechniques en vue de la création d'un bief de contournement. Ces études, financées à 40 % (soit 138 414 € d'aide), permettront de définir les travaux nécessaires pour rétablir le passage des poissons tout en préservant la stabilité du pont et la sécurité de l'infrastructure ferroviaire.



LE GROUPE SNCF

Le groupe SNCF est l'un des premiers acteurs mondiaux de transport de voyageurs et de logistique de marchandises avec en son sein la gestion du réseau ferroviaire français, réalisant 43,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024 dont un tiers à l'international. Couvrant 170 pays, le Groupe emploie 290 000 collaborateurs, dont près de 217 000 en France et plus de la moitié au service de son cœur de métier ferroviaire. Le Groupe est piloté par SNCF Holding, qui détient cinq sociétés : SNCF RÉSEAU (gestion, exploitation et maintenance du réseau ferroviaire français, ingénierie ferroviaire) et sa filiale SNCF GARES & CONNEXIONS (conception, exploitation et commercialisation des gares), SNCF VOYAGEURS (Transilien, TER et Intercités, TGV INOUI, OUIGO, Eurostar, Aléo, Lyria et la distribution avec SNCF Connect), KEOLIS (opérateur de transports publics urbains, périurbains et régionaux en France et dans le monde), RAIL LOGISTICS EUROPE (transport ferroviaire de marchandises) et GEODIS (solutions logistiques et transport de marchandises). Aux côtés de ses clients (voyageurs, collectivités, chargeurs ainsi que des entreprises ferroviaires concernant SNCF RÉSEAU) au cœur des territoires, le Groupe s'appuie sur ses expertises dans toutes les composantes du ferroviaire, et plus globalement dans l'ensemble des services de transport, afin d'Agir pour une société en mouvement, solidaire et durable.

Pour en savoir plus, www.groupe-sncf.com.

LES AGENCES DE L'EAU

Au cœur des missions qui leur sont confiées par le ministère de la Transition écologique, les agences de l'eau agissent pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques, en mettant en mouvement les territoires grâce à des financements incitatifs et à leur expertise technique.

Établissements publics de l'État, elles contribuent à définir la politique de l'eau sur leurs bassins respectifs avec leurs comités de bassin, en élaborant le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et la stratégie d'adaptation au changement climatique.

Leurs programmes d'interventions (2025-2030), mettent l'accent sur la sobriété en eau, la protection de l'eau potable, la biodiversité et l'adaptation des territoires aux effets du changement climatique. Les agences soutiennent financièrement et techniquement les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations dans leurs projets d'assainissement, de réduction des pollutions, de préservation des captages, de restauration des rivières et zones humides, ou encore de gestion intégrée des eaux pluviales.

Elles développent également des missions de connaissance et de suivi, en collectant et diffusant des données sur la qualité des eaux de surface et souterraines, et en accompagnant des programmes de recherche appliquée.

www.lesagencesdeleau.fr



CONTACTS PRESSE

SNCF Groupe

Presse.groupesncf@sncf.fr
+33 (0)1 85 07 89 89

Les agences de l'eau

Marie-Anne PETIT
petit.marie-anne@aesn.fr
06 61 58 91 74

